



CESAR : LES PROFESSIONNELS DANS LA RUE POUR L'EXTENSION DE LA CONVENTION CINEMA ...

Plusieurs centaines de techniciens, ouvriers, réalisateurs et artistes ont bruyamment exigé à l'entrée de la cérémonie des César, l'extension de la convention collective nationale de la production cinématographique, signée le 19 janvier 2012.

Le Ministère du Travail doit, sans tarder, réinscrire à l'extension ce texte qui garantit des salaires minima pour les techniciens, ouvriers et réalisateurs et reconvoquer rapidement la commission mixte paritaire pour conclure sur les titres III (acteurs et acteurs de complément) et IV (permanents).

Le Ministère de la Culture et de la Communication doit appuyer cette demande et engager la nécessaire réforme de la politique en faveur du cinéma pour permettre à tous les films d'exister sans continuer à user et à abuser de la variable d'ajustement des salaires des équipes.

Au moment où de violentes attaques sont à nouveau lancées contre le régime d'assurance chômage des salariés intermittents du spectacle, la mobilisation des professionnels continue de croître : notre Fédération et ses syndicats sont déterminés à défendre nos métiers en revendiquant des salaires à la hauteur de la valeur de notre travail et en refusant la double peine que constituerait une remise en cause des annexes 8 et 10.

Paris, le 25/02/2013

- Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60